



Section de la Haute Marne

Le 7 octobre 2013

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl : [fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr)

Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

### Compte rendu CTL du 7 octobre 2013

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO Catherine Durand, Céline Moussut, Rachel Sugneau et Guillaume Tavin et en qualité d'expert Sabine Maria

#### 1) Approbation des PV des CTL du 19 décembre 2012 et 28 mai 2013

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	4	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

#### 2) Organisation du réseau départemental

FO a dénoncé la défiance de l'administration quant aux syndicats. En effet, pourquoi la DDFIP a nommé le point relatif aux suppressions de postes « Organisation du réseau départemental » ? Pourquoi cacher aux syndicats le véritable intitulé de ce point à l'ordre du jour ?

Ce point aborde en fait la suppression des trésoreries de Chevillon et Rolampont et du SIE de Joinville à compter du 01/01/2014.

Sont évoqués les aléas RH : la faute à qui pour la trésorerie de Rolampont (où un agent C a été muté au 1<sup>er</sup> septembre après plus de 10 années de demande de mutation et qui ne bénéficiera pas de la prime de restructuration) et pour le SIE de Joinville (où un emploi B a été supprimé au 1<sup>er</sup> septembre 2013). Quels aléas pour Chevillon enfin pourvu via le mouvement sur poste spécifique au 1<sup>er</sup> juillet 2013 voyant son effectif enfin au complet ?

FO insiste sur le fait que les agents concernés par ces restructurations sont prévenus à peine 3 mois avant et se trouvent déconcertés.

- Concernant la trésorerie de Rolampont, la création d'une maison de services sera la solution à tout selon la direction puisqu'elle permettra de créer un point de contact physique avec tous les usagers.

FO évoque la sécurité de l'agent en charge de la permanence ; la direction répond que la proximité de la mairie réduit ce risque ainsi que le fait qu'il y ait moins de fonds de caisse. La permanence sera assurée par un agent de la trésorerie de Langres.

La direction explique qu'en terme de conditions de vie au travail il y a une avancée puisque les agents concernés auront des facilités dans la gestion de leur temps et de leurs congés ainsi que dans le traitement des problématiques professionnelles.

Le transfert des emplois à la trésorerie de Langres est de 1A, 2 B et 1 C, à savoir que seuls 1 A et 1 C sont transférés réellement.

Leur transfert se fera via une CAPL en novembre 2013 et tout cas individuel sera traité lors de celle ci.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
<b>POUR</b>			
<b>CONTRE</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>ABSTENTION</b>			

- SIE Joinville : FO s'interroge sur les termes « interlocuteur fiscal de meilleur niveau » évoqués dans le transfert du SIE de Joinville à St Dizier et demande si cela signifie que le niveau était inférieur jusque maintenant sachant que les 2 collègues ont tenu à bout de bras le SIE de Joinville malgré la charge de travail.

La direction répond qu'elle est consciente du travail effectué mais que cette notion était relative aux périodes où les deux collègues étaient absents déclenchant une interruption du service public. Le service n'était plus considéré comme viable.

La direction informe les élus que les 2 collègues refusent d'être transférés au SIE de St Dizier conformément à la possibilité qu'il leur est offerte, à savoir qu'ils sont affectés au niveau national sur la structure SIP/SIE de Joinville (au chef de service de les affecter dans un service).

Les conséquences sont que les deux agents ayant l'ancienneté administrative moins importante et actuellement affectés au SIP voient leurs emplois supprimés et bénéficieront d'un maintien à la résidence de 5 années.

La direction envisage d'affecter M. Brusse (à la dispo du département) au SIE de St Dizier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et M. Gayte EDRA renforcera également la structure si les deux agents maintiennent leur décision.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
<b>POUR</b>			
<b>CONTRE</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>ABSTENTION</b>			

- Chevillon : FO ainsi que toutes les organisations syndicales s'interrogent sur le choix de cette trésorerie qui a un effectif au complet depuis le 1<sup>er</sup> juillet. La direction a

répondu que la situation était celle de la structure au 1<sup>er</sup> janvier 2013 à savoir que le poste n'était pas pourvu et que ce poste resterait structurellement toujours difficile à pourvoir (FO s'interroge puisque l'agent arrivé avait l'obligation de rester 2 ans sur le poste).

Quand FO s'interroge sur le devenir du comptable, la direction répond qu'un poste comptable est vacant dans le département qu'il peut le demander. FO s'est insurgé sur cette proposition.

FO demande si la fermeture des trésoreries doit avoir l'aval des élus locaux. La direction répond que ce n'est pas obligatoire mais qu'il est souhaitable qu'ils donnent leur accord mais que la décision n'est pas de leur ressort.

Fiscalement la trésorerie de Chevillon sera obligatoirement transférée dans les SIP compétents au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Au niveau du SPL, il y a des sujets qui pourraient retarder le transfert (y'a anguille sous roche !!!)

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR			
CONTRE	4	1	1
ABSTENTION			

Les agents souhaitant évoquer les sujets qui impactent leur vie personnelle et professionnelle peuvent contacter la direction pour une éventuelle rencontre avec un médecin de prévention.

La direction va proposer aux agents de Chevillon de visiter les futurs locaux localisés pour le bureau de l'ex comptable à côté de la chef de poste de St Dizier et les agents dans les ex locaux de la cellule Contrôle Sur Pièces du SIP. Pour les agents de Rolampont aucune visite n'est prévue puisque les agents concernés connaissent déjà les locaux.

Un délai de route d'une journée sera accordée à toutes les personnes concernées.

La prime de restructuration sera plus importante lorsque l'agent est contraint de déménager dans l'année suivant la fermeture (soit avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015).

FO s'interroge sur le reclassement des trésoreries avec le transfert de communes et de charges . La direction explique que le reclassement des trésoreries a lieu tous les 5 ans mais que la DG réfléchit sur ce sujet et envisage des reclassements intermédiaires.

**L'ensemble des syndicats ayant voté contre, l'administration est contrainte de re convoquer un comité technique sur ces 3 points le lundi 21 octobre 2013.**

- La commune de Bourg à la demande du maire de la commune sera rattachée à la trésorerie de Langres, demande fondée sur l'appartenance de la commune à la communauté de communes du Grand Langres gérée par la Trésorerie de Langres.

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR			
CONTRE			
ABSTENTION	4	1	1

### 3) Modification des horaires d'ouverture au public du CFP de Châteauvillain

Les agents de Châteauvillain demandent l'ouverture de la trésorerie les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 15h30 (fermeture le mercredi)

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	4	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

### 4) Avenant au règlement intérieur du CFP de Châteauvillain

	FO	SOLIDAIRES	CFDT
POUR	4	1	1
CONTRE			
ABSTENTION			

### 5) Questions diverses

- 56 micros ordinateurs neufs vont être livrés en Haute-Marne au titre de la dotation exceptionnelle du DG. Tous les ordinateurs des agents datant de 2006, 2007 et en partie de 2008 devraient faire l'objet d'un remplacement. Les agents de l'EMR devraient être équipés d'ordinateurs portables.
- Une question sur la mise en place de la ZUS sur Saint-Dizier est évoquée. La direction compte-t-elle informer les retraités de cette mise en œuvre de dispositif spécifique pour info ça ne concerne que la trésorerie (OPH-Ets Hospitaliers). Elle répond qu'elle ne le fera pas.
- Notre département se voit encore rat de laboratoire de la DG puisque le SIE de

Chaumont sera expérimentateur du référentiel des locaux professionnels (vision MAJIC 2 automatique dans la vase de gestion).

- FO s'interroge sur l'organisation de la TP de Chaumont en l'absence du chef de poste, la direction répond qu'un intérim sera mis en place à compter de début novembre mais qu'à ce jour, celui-ci n'est pas connu.
- FO évoque la demande de modification d'ouverture au public de Rolampont datant du 8 juillet et s'étonne que ça ne soit pas proposé au vote. La direction répond que la demande de FO est ridicule au regard de l'avenir de la trésorerie et que la trésorerie peut néanmoins adapter ces horaires. Alors pourquoi proposer systématiquement au vote les demandes émanant des postes et pourquoi refouler la demande de Vignory au motif qu'elle était tardive ?
- FO demande ce qu'il en est de la demande du CDIF de Chaumont relative à une éventuelle fermeture le mercredi suite au mouvement de personnel du 1<sup>er</sup> septembre. La direction n'a pris de décision mais évoque l'obligation d'ouverture au public liée à la charte Marianne.
- La direction évoque l'expérimentation du transfert du pôle enregistrement au service de publicité foncière et explique qu'aucun bilan n'a été effectué à ce jour et que l'expérimentation se poursuit.
- Agendas des instances :
  - CAPL liste d'aptitude C en B et transfert des B liés aux restructurations 12/11/13 matin
  - CAPL CAPL liste d'aptitude B en A en B transfert des A liés aux restructurations 12/11/13 après midi
  - CAPL transfert des C liés aux restructurations 14/11/13
  - CDAS 19/11/13 matin
  - CHS CT 21/11/13 après midi
  - CTL emplois 17/12/2013 à confirmer

A l'issue du CTL, les organisations syndicales ont décidé de faire circuler une pétition en soutien aux collègues concernés par les suppressions de postes et pour dénoncer les restructurations. Celle-ci sera envoyée via vos boîtes mails.

